

# ENTRAINEUR DE HANDBALL\*

\*sous réserve d'habilitation par l'IFFE en juillet 2021

TFP V

Référence :  
Version n°3

Mise à jour : 21 Février 2021

## PRESENTATION DU DIPLOME

Le Titre à Finalité Professionnelle « Entraîneur de Handball » répond aux obligations de l'article L212-1 du code du sport et permet à son détenteur d'exercer des fonctions d'encadrement du handball contre rémunération. L'entraîneur intervient principalement dans les structures sportives du milieu fédéral amateur, auprès de publics évoluant jusqu'au niveau Nationale 1, ainsi que dans les comités et ligues. Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les possibilités.  
*Exemple de métiers visés : agent de développement sportif, animateur, développeur, entraîneur ...*

## PRE-REQUIS & EXIGENCES PREABLES A L'ENTREE EN FORMATION

La / le candidat doit, au moment de son entrée en formation :

- Être âgé(e) de 18 ans révolus
- Être licencié(e) à la FFHANDBALL tout au long de sa formation
- Être titulaire du PSC1 ou AFPS ou équivalent
- Être titulaire (au choix parmi les propositions suivantes) :
  - Module « Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants
  - ou un BP JEPS ASC mention Handball ou BEES 1<sup>er</sup> degré Handball
  - ou le diplôme « Entraîneur Régional de Handball »
  - ou avoir une expérience de 150 matchs professionnels en LNH / LFH, ou 20 sélections en équipe de France A, ou avoir une expérience de 50 matchs dans la 4 dernières saisons en tant qu'entraîneur responsable d'équipes au niveau Nationale 3, Pré-nationale, U18 France
- Justifier des conditions de l'alternance dans le championnat de Pré-national à Nationale 2 à minima (de -15 à -18 ans chez les jeunes évoluant à minima au plus haut niveau régional) ou dans une structure fédérale du PPF (Pôles espoirs, Centre de formation de Club Professionnel, comités, ligues)

## OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

- Être capable de former un public jeune en pratique semi-intensive
- Être capable de performer avec un public adulte dans une pratique semi-intensive
- Être capable d'assurer la promotion et le développement des activités handball dans sa structure
- Être capable de développer le modèle économique de sa structure

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce TFP est découpé en 5 certificats :

Certificat n°1 : Entraîner et Manager

Certificat n°2 : Former des jeunes

Certificat n°3 : Performer avec des adultes

Certificat n°4 : Coordonner un projet technique et/ou sportif

Certificat n°5 : Développer le modèle économique de sa structure

## MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Ce TFP alterne des semaines de présentiel, du tutorat de compétences, de la formation à distance et des périodes d'immersion en structure.

## DUREE ET MODALITES D'ORGANISATION

### Apprentissage

**Volume Horaire 536h** en Centre de formation dont 121 h modules complémentaires au choix dans le catalogue de l'IFFE  
**Dont 246 h Mise en Situation Pro** à justifier pour la certification  
**+ 7h30 de certification**

### Hors Apprentissage

**Volume Horaire de 407h** En Centre de formation  
**246 heures de mise en situation professionnelle** à justifier pour la certification  
**+ 7h30 de certification**

## METHODES D'EVALUATION

L'évaluation est organisée par certificat. Les modalités précises d'évaluation sont définies sur la page de chaque certificat de ce guide. L'obtention du TFP est conditionné à l'obtention de chaque certificat et le diplôme est délivré par l'IFFE à l'issue du jury plénier.

## TARIFS

**Apprentissage** : le coût pédagogique, hors frais annexes est totalement pris en charge dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

**Hors Apprentissage** : 12€ / heure de formation en centre

### CONTACTS ET LIENS UTILES

**Coordonnateur : P. DUBOIS**

5300000.PDUBOIS@ffhandball.net

Référent(e) administrative : C. BORNLY

5300000.CBORNLY@ffhandball.net

### INDICATEURS DE RESULTATS

**2 promotions sont en cours :**

**Promotion 19-20 : 9 stagiaires**

**Promotion 20-21 : 10 stagiaires**

### DATES ET LIEUX

**A Rennes : Prochaine session :**

**Janvier 2022**

**Inscription : jusqu'au 29 octobre 2021**

**Tests de sélection : 29 novembre 2021**

### Attention !

**Les contrats d'apprentissage doivent être signés avant le 31/12/2021**